

MAIRIE
32, rue Principale

Téléphone : 03 89 26 90 68
Télécopie : 03 89 26 98 90
Mél. : mairie.soppe-le-bas@tv-com.net
Site Internet : www.soppe-le-bas.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi : de 17 h à 19 h
Mercredi : de 8 h 30 à 11 h 30
Vendredi : de 10 h à 12 h

Permanence du maire et des adjoints
Sur rendez-vous

DÉPÔT LÉGAL 20 JUIN 2016
Directeur de publication : Richard MAZAJCZYK

IMPRIMÉ PAR DOLLER GRAPHIQUES
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Annonce

M^{me} Deborah ABT, assistante maternelle agréée, a encore des places disponibles le mercredi et le jeudi pour deux enfants de la naissance à 12 ans maximum.

Pour tout renseignement, merci de téléphoner au 06 88 78 66 70.

Calendrier des manifestations

EN JUILLET

- Le 1^{er} : Le P'tit marché du Soultzbach nocturne, à Soppe-le-Haut
- Le 17 : Marché-foire St-Vincent (30^e édition)

EN SEPTEMBRE

- Le 11 : Course de caisses à savon
- Le 18 : Le P'tit marché du Soultzbach, à Soppe-le-Haut
- Le 18 : Repas paella
- Le 24 : Soirée vin nouveau, à Soppe-le-Haut
- Le 25 : Balade au fil du Vallon



État civil

Naissances

• Lucie, le 26 mars, fille de Julien HODINO et d'Élodie MUNSCH



• Valentin, le 9 mai, fils de Jean-Patrick GAUGLER et de Christelle LANG



Mariages

• Cyril BITSCH et Joëlle BURNER, le 4 juin

Décès

- Jeanne BRUCKERT, le 31 mars
- François CONSTANZER, le 9 mai



Amicale des sapeurs-pompiers



Marché-foire St-Vincent : 30^e édition

Si l'on nous avait dit, il y a quelques décennies, que notre Marché-foire St-Vincent soufflerait ses 30 bougies le 17 juillet 2016, nous aurions eu peine à nous projeter dans ce qui aurait pu paraître comme un film de science-fiction. Mais la réalité est bien là, et nous fêterons bien cet anniversaire dans un bel esprit de convivialité, avec nos exposants, avec notre public, mais surtout avec ce bel esprit d'équipe qui unit notre Amicale depuis tant d'années.

Que la fête soit belle ! JOYEUX ANNIVERSAIRE !

Le président de l'Amicale
Philippe DUBOIS

NOTA : Vous trouverez joint à votre bulletin d'information le tract du Marché-foire avec l'ensemble des informations pour vous inscrire ou pour nous contacter. À très bientôt !



CLIN D'OEIL ESTIVAL

« Si la matière grise était plus rose, le monde aurait moins les idées noires »

Pierre DAC



CHRONIQUE DE LA VIE DES GENS

Dans ce numéro :

Journée citoyenne	2
Un autre regard sur la forêt	3
Conseil de fabrique	3
Sapeurs-pompiers	5
Associations	5
Calendrier des manifestations	10
État civil	10

ÉDITO

Toute l'équipe de rédaction du Flash 313 vous souhaite un bel été et de bonnes vacances.



« Le petit pont de pierre, qui ne tenait plus guère... »

La route qui relie Diefmatten à la RN 83 vers Pont d'Aspach, dès la sortie du village, traverse le ban de Soppe-le-Bas sur 500 mètres, celui de Burnhaupt-le-Bas sur 400 mètres et celui de Burnhaupt-le-Haut sur 400 mètres. En 1813, les maires de Diefmatten, Hecken, Gildwiller, Falkwiler, Sternenberg ont envoyé une pétition au sous-préfet de Belfort pour se plaindre de l'état de cette route : « Depuis la révolution le chemin fut tellement négligé que ses fossés ne sont presque plus visibles, que l'eau pluviale a creusé le chemin, que des arbres considérables prospèrent dans les fossés et rendent la chaussée obscure et continuellement humide, que l'eau pluviale coule des champs des deux côtés au milieu du chemin et le rend de jour en jour plus creusé et plus impraticable, que l'hiver dernier la moitié d'un petit pont vouté en pierres sur le canal du moulin de Hecken, qui sert aussi d'arrosement aux prés situés sur le ban de Gildwiller, est tombé en ruine, de sorte qu'à peine une voiture peut y passer. » Or, le petit pont se trouve sur le ban de la commune de Soppe-le-Bas.

Le Préfet du Haut-Rhin rappelle au maire de celle-ci que la loi de 1791 prévoit que l'entretien des chemins vicinaux est à la charge des communes dont il traverse le territoire, et donne un délai d'un mois pour les travaux de réfection.

Apparemment, cette injonction n'a guère été suivie d'effet : le 2 mai 1840, ainsi que le 4 août 1844, le conseil réitère son refus catégorique de participer aux frais d'entretien de cette route, considérant qu'elle n'est d'aucune utilité pour les habitants de la commune, et qu'elle a assez cotisé en fournissant le terrain.

L'affaire refait surface en juillet 1847. Un cultivateur de Diefmatten réclame une indemnité de 250 francs pour le prix d'un cheval qu'il a perdu à cause du mauvais état du pont. La réponse est sans appel : « Le conseil municipal se refuse totalement à payer une indemnité au sieur Dietrich, ainsi qu'aux réparations à faire au pont précité, ni même à l'entretien du chemin vicinal de Diefmatten à la route royale. Le pont sur lequel l'accident est arrivé devrait plutôt être à la charge du meunier de Hecken et des propriétaires des prairies en aval, attendu que le canal qui passe dessous a été établi pour l'amélioration de l'arrosement des prairies ainsi qu'à celle du canal qui nourrit le moulin de Hecken, et que ce pont ne se trouve peut-être plus sur le ban de Soppe-le-Bas ; car il existait un autre pont à une distance d'environ 35 mètres qui était situé sur les bans de Soppe-le-Bas, Gildwiller et Diefmatten, lequel est détruit et tombé en ruine depuis trente ans passés. »

La commune de Diefmatten a fait refaire le pont en 1850, et a demandé que les

frais soient partagés, la moitié pour Diefmatten, l'autre moitié pour Gildwiller et Soppe-le-Bas, arguant qu'il en a toujours été ainsi depuis des temps immémoriaux. Réuni en séance extraordinaire le 8 juin 1856, le conseil municipal répond : « Après avoir pris connaissance de tous les documents relatifs au dit pont, et après avoir interpellé les plus anciennes personnes de la commune, le conseil n'a rien pu découvrir qui puisse donner des renseignements à ce sujet, ce qui prouve que jamais la commune de Soppe-le-Bas n'a contribué aux frais d'un pont qui, quoique bâti sur l'extrémité de la ligne de périmètre du ban de Soppe-le-Bas, n'est d'aucune utilité à ladite commune, aussi peu que le chemin d'intérêt commun n° 28 sur lequel il se trouve construit, ce qui est encore prouvé par la vérification des comptes administratifs depuis 1792 à nos jours. En conséquence, le conseil municipal, au vu de toutes les délibérations prises au sujet de toute demande analogue à celle-ci, et attendu que par un arrêté préfectoral, sur l'avis des agents-voyers, la commune de Soppe-le-Bas a été déportée des contingents de prestations à exécuter sur le chemin d'intérêt commun n° 28, le conseil municipal se croit fondé dans son refus aux frais dont il s'agit. »

Comme quoi il y a la loi, et qu'elle peut avoir, comme toute règle, des exceptions.

André DEYBER

Journée citoyenne

Journée citoyenne du 21 mai 2016 : carton plein - objectifs atteints

Très belle journée placée sous un soleil radieux et une dynamique d'enfer ! Dès 8 h du matin, ce sont quelques soixante personnes qui s'étaient rassemblées devant le local de Flore et Loisirs pour prendre quelques forces avant d'être réparties entre les différents ateliers proposés.

La jeunesse avait répondu « présent » à travers l'association Les Gamins.

Le bilan de la journée est des plus prometteurs. Pour la deuxième année consécutive, l'opération s'avère être un excellent cru.

- L'allée terreuse et rétrécie, qui relie l'école maternelle et l'arrière de la mairie, fréquentée quotidiennement par les enfants a subi quelques transformations. En un temps record, ce sont quelque 90 m² de dalles qui ont été posées sur un lit de gravier et ont permis de valoriser cet endroit. Un pari tenu et un pari gagné !

- L'association Flore et Loisirs et son nouveau président, Joseph WIOLAND,

plus que rodés à la manœuvre ont assuré l'embellissement du village avec goût, professionnalisme et expertise. De petites mains au tracteur John Deere, de fourmis pressées à voir les effets de leur travail, de 7 à 77 ans, ils ont tous assuré !

- La rue Principale, à travers ses 9 îlots latéraux, s'est parée de verdure sur fond minéral. Ce sont près d'une centaine de plantations et 2500 kg de pouzzolane qui ont occupé une équipe toute la matinée et même bien au-delà. Cette haie vivante, naturelle, aérée et simple, reflète bien notre village.

- L'abribus de l'école élémentaire a été entièrement rafraîchi grâce à l'initiative du président des Gamins, Paul DICK. Comme un ciel sans nuages, c'est le bleu qui pare de nouveau cet équipement public utilisé en cas de mauvais temps. Un grand merci aux Gamins pour leur mobilisation, leurs talents de cuistots et leur implication pour leur commune.

- À la demande de parents de la rue de Soppe-le-

Haut, un nouveau passage piétons a été créé et sera matérialisé par la mise en place de bornes rétro-réfléchissantes. D'autres passages piétons ont subi une réfection soutenue. Peintres d'un jour ou professionnels, ils ont tous mis du cœur à l'ouvrage.

C'est vers 13 h que tout ce petit monde s'est retrouvé pour un repas pris en commun en toute convivialité. Il ne manquait que la musique et une piste de danse (idée 2017). Les discussions et les rires étaient de la partie. C'est un excellent baromètre pour déjà préparer la suite.

Un grand merci aux bénévoles du village qui ont donné de leur temps ce samedi matin.

Merci aux associations qui nous suivent dans nos actions afin de préserver et d'améliorer notre cadre de vie.

Merci au personnel communal et un grand coup de chapeau à notre Francis Lehr.

Merci au conseil municipal qui soutient cette aventure.

Le Maire

Chasse

Les chasseurs du lot de chasse n° 2 vont procéder à des tirs de nuit du sanglier dans les espaces agricoles du 15 avril 2016 au 1^{er} février 2017, conformément à l'arrêté préfectoral du 13 avril 2016 portant fixation des modalités de

tir de nuit du sanglier jusqu'au 1^{er} février 2017, que vous trouverez sous la rubrique « Chasse » de la page « Infos » du site Internet de Soppe-le-Bas. Vous y trouverez également l'arrêté préfectoral du 13 avril 2016 fixant les dates d'ou-

verture et de fermeture de la chasse dans le département du Haut-Rhin pour la campagne 2016-2017 ainsi que le plan avec l'indication des miradors utilisés pour le tir de nuit.

reils est susceptible de s'affranchir totalement de toute liaison filaire, grâce au GPRS. Il s'agit là d'une mutation électronique considérable mais qui n'est qu'un nouveau palier vers d'autres métamorphoses auxquelles il faudra s'ajuster.

De nombreux établissements d'hébergement ainsi que plusieurs services d'aide à la personne et de maintien à domicile des personnes âgées font confiance à DELTA REVIE Haut-Rhin : c'est à ce titre qu'ont été signées entre eux des conventions de partenariat personnalisées.

Pour autant, l'horizon de l'association ne se borne

pas aux limites du département, puisqu'elle a intégré une fédération nationale, l'ANTP, l'Association Nationale pour la Téléassistance de Proximité, une structure forte de plus de 30 000 abonnés au plan national. L'objectif de cette fédération naissante est le regroupement des bonnes volontés, la réflexion commune, la mutualisation des moyens et la moralisation du marché face à certaines pratiques cavalières du secteur marchand concurrentiel.

Afin d'assurer la relève, l'association recrute des bénévoles, notamment pour ses services-supports : comptabilité et secrétariat.

Ses portes restent grand ouvertes à tous ceux qui veulent coopérer à cette belle œuvre. Avis aux bonnes volontés...

Pour contacter DELTA REVIE Haut-Rhin, se renseigner ou pour télécharger des imprimés de demande, un site web a été créé : www.deltarevie68.fr

Mise en garde : méfiez-vous des démarcheurs, en effet l'association DELTA REVIE ne pratique pas le porte-à-porte et les seuls bénévoles autorisés à intervenir à domicile – en principe les techniciens – sont dotés d'une carte d'accréditation en cours de validité.



BIP CONNECT : des solutions de téléassistance pour l'intérieur et pour l'extérieur du domicile

Pour l'intérieur, ce service se présente sous la forme d'un boîtier équipé d'un haut-parleur et d'un micro, relié à un médaillon étanche permettant à l'utilisateur de déclencher une alerte 24h/24 et 7j/7. BIP Connect a pour objet de maintenir la personne à

son domicile en toute sécurité.

Pour l'extérieur, ce service se présente sous la forme d'un téléphone mobile équipé d'un bouton d'alerte. L'appareil est géolocalisable et est adapté aux seniors actifs.

Quelle que soit la situation de l'abonné, BIP Connect c'est :

- une démonstration gratuite à domicile ;

- une installation possible dans les 24 h en cas de sortie d'hospitalisation ;
- des écoutants 24 h/24 h 7 j/7 parlant alsacien
- une présence sur tout le Haut-Rhin ;
- un abonnement sans engagement de durée.

Pour plus d'informations :
Tél. : 03 89 32 78 78
www.bip-connect.fr
www.reseau-apa.fr

BIP Connect
Téléassistance



Nouvelle mairie et nouvelle école

Les procédures d'appel d'offres lancées au mois d'avril pour la nouvelle mairie et la nouvelle école sont désormais closes. Les entreprises retenues sont les suivantes :

LOT	MAIRIE	ÉCOLE
Terrassement/VRD	LUTRINGER SILLON, Thann	LUTRINGER SILLON, Thann
Pieux refoulés	KELLER, Duttlenheim	-
Maçonnerie/gros œuvre	LUTRINGER SILLON, Thann	L. SCHERBERICH, Colmar
Charpente/couv./zinguerie	DI BIASE, Bartenheim	DI BIASE, Bartenheim
Menuiserie extérieure	SAMSON, Ensisheim	SAMSON, Ensisheim
Revêtement de façade	MAMBRE, Altkirch	MAMBRE, Altkirch
Plaquisterie/peinture	PLAMAC, Wolfersdorf	NICOLETTA, Belfort
Menuiserie bois	MD ÉBÉNISTERIE, Traubach	MD ÉBÉNISTERIE, Traubach
Carrelage/faïences	HAUMESSER, Soppe-le-Bas	HAUMESSER, Soppe-le-Bas
Chape	CHAPE ISOL, Cernay	CHAPE ISOL, Cernay
Électricité	OMNI, Aspach-le-Haut	OMNI, Aspach-le-Haut
Chauffage/sanitaire	BAUMANN, Masevaux	BAUMANN, Masevaux



Téléalarme

« DELTA REVIE
Haut-Rhin »

Acteur historique de la
téléalarme 68

Née en septembre 1978, l'association DELTA REVIE Haut-Rhin est sans conteste la pionnière de la téléalarme dans le département du Haut-Rhin. Sans équivalent dans le créneau de la téléassistance de proximité, elle bénéficie aux origines d'une situation de quasi-monopole, qui lui permet de dénombrier à ce jour plus de 2500 abonnés. Son implantation locale très forte, sa pratique du terrain, son déploiement au rythme des évolutions techniques, lui ont permis d'acquiescer une expérience unique et une compétence hors pair qui lui confèrent une place particulière dans la grande famille actuelle des opérateurs du marché, ainsi qu'un rôle de conseil. C'est ce qui lui a valu la reconnaissance d'« association déclarée de services à la personne ».

DELTA REVIE Haut-Rhin, fidèle aux engagements de ses créateurs et à ses fondamentaux de dévouement, de générosité, a lié son sort à la sécurisation des personnes âgées, isolées et/ou fragilisées par le handicap. C'est une association de droit local sans but lucratif, dont le fonctionnement repose exclusivement sur le principe du bénévolat. Plus de trente-cinq bénévoles y donnent généreusement de leur temps – plusieurs milliers d'heures de travail annuellement – de leurs talents et de leurs compétences afin d'animer le réseau. Cette absence de charges salariales et l'abondement des subven-

tions accordées par les Mairies permettent à DELTA REVIE Haut-Rhin de pratiquer des tarifs de location particulièrement attractifs, puisque les allègements de gestion sont intégralement répercutés sur les barèmes pratiqués.

Autre particularité sans précédent ni équivalent au plan national : les abonnés de DELTA REVIE Haut-Rhin sont directement connectés au SAMU 68. Ce partenariat quasi exclusif avec le Centre 15 du GHRMSA a fait l'objet d'une convention signée en son temps avec l'Hôpital Émile MULLER. La bonne connexion des abonnés est vérifiée régulièrement par des tests automatiques de contrôle. En outre, l'association comporte un service de suites, l'équipe du centre d'appels : des opératrices bénévoles y procèdent à un appel téléphonique, individuel et périodique, de chacun des abonnés, pour s'assurer de la bonne marche de leur émetteur portatif, le fameux « bip-bip » porté au coup ou en bracelet. À cette occasion, c'est un véritable test en grandeur nature qui est effectué, en liaison avec la personne connectée. On ne badine pas avec la sécurité. C'est aussi l'occasion d'échanger quelques mots de cordialité avec chacune et chacun.

Une équipe de techniciens, forte d'une forte douzaine d'intervenants bénévoles, prend en charge la partie technique du dispositif : paramétrage et mise en route des appareils en atelier, installation au domicile des abonnés, réparation et révisions régulières

des transmetteurs, dépannages d'urgence dans tout le département du Haut-Rhin.

Aucun appel de détresse ne ressemble à un autre, voilà pourquoi DELTA REVIE Haut-Rhin a mis au point, en étroite concertation avec ses partenaires, un protocole rigoureux de suivi des alarmes entrantes, intégralement informatisé. Cette procédure a recours prioritairement à des relais de voisinage, parce qu'il ne peut être question d'envoyer d'emblée un véhicule sanitaire sans savoir pourquoi un abonné appelle. Toutefois les ambulanciers restent sur le qui-vive pour intervenir rapidement si le SAMU le juge utile. L'installation de l'appareil de téléalarme est totalement gratuite, rien n'est dû pour sa mise en route, ni pour son entretien, ni pour son remplacement éventuel, sauf détérioration ou usage abusif. Tous les frais sont inclus dans un abonnement fixe et ces prestations ouvrent droit à réduction d'impôt sur le revenu dans le cadre des « SAP », services à la personne. En outre, les locations pratiquées tiennent compte du niveau des revenus des abonnés, selon le principe de la péréquation.

L'association DELTA REVIE Haut-Rhin procède régulièrement au renouvellement de ses appareils dans un environnement technique qui progresse de plus en plus rapidement et auquel il lui faut s'adapter. Elle est loin la connexion, simpliste et unique, au réseau téléphonique commuté des années 70 ! Ainsi, la nouvelle génération d'appa-

Un autre regard sur la forêt

Le bouleau

Il attire toujours notre regard, cet arbre très majestueux à l'écorce de couleur blanc argenté.

Le bouleau blanc peut atteindre de 20 à 30 mètres et il est très exigeant en lumière. C'est pourquoi on l'aperçoit souvent en bordure de nos routes ou en lisière de forêt.

À travers le monde, cet arbre incarne différents symboles, mais en général il représente la jeunesse ou la renaissance, car sa croissance est rapide et il ne vit pas plus d'une centaine d'années.

Les composantes de cet arbre possèdent de multiples propriétés thérapeu-

tiques.

À travers le temps, il a été utilisé pour fabriquer des chaussures à partir de son écorce ou encore comme support d'écriture, en Russie, par exemple.

C'était aussi le bois de « boulange », car il était très apprécié des boulangers. Cela parce qu'il brûle vite sans que sa flamme soit trop chaude et il laisse très peu de cendres.

Actuellement, chez nous, il est apprécié pour son côté décoratif dans nos parcs et jardins. Il est également en vogue d'utiliser ses branches pour réaliser des objets décoratifs

Le bouleau et Tchernobyl
Le bouleau s'impose autour

de Tchernobyl en envahissant de nombreux espaces et en supplantant les forêts de pins, mais pourquoi ?

En fait, l'ADN du bouleau ou son génome est très simple et de taille particulièrement fine. De ce fait, sa fiche ADN a souvent échappé au bombardement de radiations et ainsi le bouleau a résisté en ne montrant aucune mutation ou transformation. Ce n'est pas le cas des pins et autres arbres qui meurent ou présentent des malformations sévères...

Voilà de quoi porter un autre regard sur le bouleau...

Pascal TRIANTAFYLIDIS-
RICHERT



Solidarité

La Ligue contre le cancer
Cette année, la quête a permis de verser la somme

de **3280 euros** au comité départemental de la Ligue. Un grand merci aux quêtes

pour leur dévouement et aux donateurs pour leur générosité !



Conseil de fabrique

Bientôt une souscription

Comme annoncé dans l'édition de printemps du *Flash 313*, le conseil de fabrique compte lancer une souscription en faveur de la rénovation de l'église Saint-Vincent, car des travaux importants devront être réalisés dans les années à venir (toiture, clocher, vitraux).

Pourquoi une souscription ? Le conseil de fabrique a-t-il fait preuve d'imprévoyance pour se retrouver dans une situation d'insuffisance de ressources qui l'oblige de

surcroît à faire appel à la commune ? Et les subventions et les impôts payés par les Soppois ne suffisent-ils pas ? On peut légitimement se poser ces questions – et bien d'autres –, mais il faut savoir que la fabrique de l'église et la commune de Soppe-le-Bas s'étaient, par le passé, battues ensemble pour un projet qui aurait assuré à la fabrique des revenus réguliers pérennes – en vain. À présent, le conseil de fabrique n'a guère d'autre choix que de composer avec un patrimoine et des

recettes bien modestes par rapport aux charges que représentent l'entretien et la rénovation d'une église – mais il a la chance de pouvoir compter sur la générosité et la détermination des Soppois, et c'est ce qui le conforte aujourd'hui dans le choix de lancer une souscription.

Certes, des subventions seront nécessaires ; certes, une contribution de la commune sera indispensable ; mais le conseil de fabrique souhaite aussi inviter les Soppois, et plus largement tous ceux qui portent un



intérêt à l'église Saint-Vincent, à se mobiliser directement pour la préservation de l'édifice, élément important du patrimoine communal. À choisir de s'engager pour la pérennité d'un édifice d'une valeur bien plus grande que celle de ses murs.

Car qu'est-ce, au fond, que l'église Saint-Vincent ? Sur le fronton de la porte latérale est inscrit *domus dei*, « la maison de Dieu », mais c'est aussi, et surtout, celle des hommes, la nôtre. Chacun d'entre nous, croyant ou pas, est le bienvenu dans cette maison, où sont célébrés les grands événements de la vie : baptême, communions, confirmation, mariage et obsèques... Cette maison où convergent l'émotion, la solennité, la paix, l'espérance. L'église est, à plus d'un titre, un lieu exceptionnel. Saviez-vous que la nôtre présente la particularité d'abriter une *hanoukia*, un chandelier juif, véritable symbole de fraternité ?

Édifice cultuel, l'église Saint-Vincent accueille aussi à l'occasion des événements culturels. Qui ne se souvient pas de ce concert magistral donné en prélude à la 31^e édition du Festival international d'orgue de Masevaux, en 2007, par Michel CHAPUIS, alors titulaire de l'orgue de la Chapelle royale du château de Versailles ? Michel CHAPUIS avait présenté à un auditoire conquis la richesse de

Bibliobus

Le bibliobus stationnera rue du Lauragais à Soppe-le-Bas, de 14 h 45 à 15 h 30 les 23 juin, 22 septembre,

la palette sonore de l'orgue de Soppe-le-Bas, construit en 1842 par Valentin RINKENBACH et restauré minutieusement en 2006 par Hubert BRAYÉ, maître facteur d'orgues à Mortzwiller. Resté dans un état très proche de l'origine, cet orgue est assurément le meilleur témoin de l'art de Valentin RINKENBACH. Son jeu de physharmonica est d'ailleurs le seul à avoir été conservé en France, avec celui de Heimersdorf. Sa partie instrumentale a été classée monument historique le 5 novembre 1980. Qui mieux que Michel CHAPUIS pouvait donner la mesure de la qualité de cet instrument ? La virtuosité du grand maître de l'orgue français était venue confirmer la célèbre phrase de BALZAC : « l'orgue [...] est un orchestre entier, auquel une main habile peut tout demander ; il peut tout exprimer ». En 2010, c'est Marc VONAU qui a permis à un public nombreux de goûter les sonorités de cet instrument exceptionnel dans le cadre des « Orgla Owa im Dolleretäl ». Notre église s'était ainsi transformée, pour quelques instants, en temple de la musique baroque.

Et puis il y a eu, en mai 2014, ce concert de gospel donné par l'ensemble vocal féminin Cœur et Voix, de Cernay, qui avait fait vibrer l'auditoire. On se souvient de ces choristes aux voix pleines d'émotion, aux vi-

27 octobre, 24 novembre et 22 décembre 2016. Retrouvez toutes les dates sur le site de la Médiathèque dé-

sages rayonnants, qui avaient su communiquer au public leur passion pour le gospel. Un grand moment ! Sans oublier, bien sûr, le concert donné par les Tempo Kids en décembre 2014 – un vrai spectacle son et lumière, à la mesure de ce chœur de jeunes garçons ou adolescents de Wattwiller dont la réputation n'est plus à faire. La jeune chanteuse soppoise Izia, du groupe Trezia, les avait accompagnés pour une interprétation mémorable du célèbre titre *Hallelujah*.

Les murs de l'église de Soppe-le-Bas résonnent encore de ces moments d'exception. Mais si nous apprécions la richesse de ces moments-là, sachons reconnaître également le talent et la qualité des prestations de ceux qui, dimanche après dimanche, célébration après célébration, animent les offices avec brio : l'organiste titulaire Laurent DRAXEL et son prédécesseur, André LILLER, ainsi que l'ensemble de la chorale Sainte-Cécile, présidée par Charlotte GASSER. Sachons voir aussi ceux qui, parfois dans l'ombre, s'investissent inlassablement pour que notre église reste ce lieu accueillant où chacun peut venir porter ses peines et ses joies.

L'église Saint-Vincent, c'est tout cela, et bien plus encore. À nous de décider si tout cela mérite d'être préservé.

partementale du Haut-Rhin (www.mediathèque68.fr).



Danse country

La saison 2015-2016 de danse country s'achève à Soppe-le-Bas. Les séances ont été animées de main de maître par Antoinette et Edmond ALTER, professeurs émérites qui nous ont fait découvrir petit à petit quelques facettes de l'histoire des Amériques.

Il est bon de rappeler que cette danse se pratiquait à l'origine en couple et avait été introduite aux États-Unis par des migrants irlandais et écossais. Puis vint l'époque où, dans les fêtes de village, certains cow-

boys n'ayant pas toujours de partenaire ont très vite créé une variante de danse en ligne, ce qu'on appelle aujourd'hui la « *line dance* ». Ces deux disciplines sont donc enseignées dans notre commune. Il faut souligner que cette pratique allie à la fois le sens du rythme, la mémorisation des chorégraphies et la souplesse d'exécution.

Les cours reprendront donc dans la salle communale en septembre.

Initiation et débutants : le **mercredi 7 septembre 2016** à 18 h 30

Intermédiaire et confirmés : le **jeudi 8 septembre 2016** à 18 h 00

Les enfants comme les parents, les jeunes comme les seniors, seront les bienvenus pour cette rentrée 2016-2017. À vos chapeaux !

Bonnes vacances !



Mission locale Thur-Doller

La Mission Locale Thur Doller remplit une mission de service public pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire. Elle est inscrite dans le Code du travail L53146-1. La structure, présidée par un élu local, Christophe KIPPELEN, maire de Roderen, est cofinancée par l'État, la Région, les communes et les fonds européens.

La Mission Locale apporte un soutien aux jeunes dans les domaines de l'emploi, de la formation, des ressources financières, de la santé, du logement, de la mobilité et de la citoyenne-

té.

Elle intervient en partenariat avec les différents acteurs socio-économiques du territoire dans le cadre des programmes d'actions nationaux ou régionaux.

Elle développe, en direction des jeunes, des initiatives et des projets adaptés aux situations locales.

Elle anime sur le territoire des points fixes d'accueil de proximité :

- Mairie de Saint-Amarin : mardi de 13 h 30 à 17 h
- Mairie de Masevaux : jeudi de 13h 30 à 17 h
- Mairie de Cernay : mardi et jeudi de 8 h à 12 h

• Centre socioculturel Agora de Cernay : le dernier mercredi du mois de 9 h à 12 h

• Mairie de Burnhaupt-le-Haut et de Senheim : jeudi matin de 9 h à 12 h une à deux fois par mois

Voir le site de la Mission Locale pour de plus amples informations : www.mlthurdoller.fr

MISSION LOCALE THUR DOLLER

27, avenue Robert Schuman
68800 Thann
Tél. : 03 89 37 56 09
accueil@mlthurdoller.com

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8 h 15 à 12 h et de 13 h à 16 h 45



ASL (Soppe-le-Haut)

Tennis pass été

Tout à côté de chez vous, à Soppe-le-Haut. En famille, entre copains, n'hésitez pas à investir nos deux terrains de tennis, qui sont à

vos disposition.

Du 1^{er} mai au 31 août, nous vous proposons le **pass été**. Adulte : 15 euros ; enfant-étudiant : 8 euros. Caution de 15 euros par clé.

Contact :

Rose Marie FRICKER, 6 rue Bellevue à Soppe-le-Haut
Tél. : 03 69 19 20 59
rosemariefricker@aol.com



Corps intercommunal des sapeurs-pompiers

Le dimanche 24 avril au matin, l'ensemble des sapeurs-pompiers du Vallon du Soultzbach se sont réunis, accompagnés de MM. les Maires du Vallon, pour tenir leur assemblée générale. C'était l'occasion de faire le compte rendu détaillé sur l'année 2015 et plus précisément sur l'activité opérationnelle de 60 interventions.

Puis une multitude de diplômes ont été remis aux récipiendaires pour les formations suivies au niveau départemental, preuve du savoir-faire de nos soldats du feu. Il faut encore ajouter à cela les 1200 heures de formation réalisées en interne au sein de notre centre.

Un bilan sur le personnel a été effectué, soit 34 sapeurs-pompiers au 31 décembre 2015.

Le détail de l'investissement réalisé a été présenté, qui pour la plus grande partie a été affecté à l'entretien et la maintenance préventive du parc matériel.

Les performances sportives l'an dernier nous ont valu un large palmarès, tant au niveau individuel que par équipe. Nous avons réussi à récupérer le challenge du nombre de la Vallée de la Doller et celui du groupement centre pour notre participation au Parcours sportif des sapeurs-pompiers.

Bien entendu, le corps du Soultzbach ne manquant pas d'idées, les futurs projets ont été exposés. Nous y reviendrons en détail dans un prochain article.

Ce rendez-vous annuel a également permis de mettre à l'honneur le lieutenant Didier MULLER en lui remettant l'insigne de chef de corps pour les huit années pendant lesquelles il fut à la tête de notre centre. Cette décoration met en valeur l'engagement très fort des chefs de centre dont le rôle, parfois ingrat, est déterminant pour le bon fonctionnement du corps. Il s'agit, bien sûr, d'un élément de matérialisation de la reconnaissance. Il représente le vi-

sage de profil d'un chef déterminé et volontaire, coiffé du casque de tradition. Derrière ce visage sont croisés le sabre, symbolisant le commandement de l'officier, et la hache à pic, rappelant son appartenance au métier et aux traditions des sapeurs. Ces deux symboles reposent sur la couronne de chêne et de laurier qui expriment les principales caractéristiques du chef : la force et la solidité (le chêne), la reconnaissance, la victoire et l'immortalité (le laurier). Le fond est constitué, d'une part, de la grenade enflammée marquée aux initiales RF, rappelant l'attachement à la République et, d'autre part, d'un palonnier (servant d'ailleurs de bélière à la médaille d'honneur) est un élément identifiable au chef de centre et à son rôle.

Adjudant-chef
Jérôme MULLER



Le lieutenant Didier MULLER, entouré du maire de Soppe-le-Bas, Richard MAZAJCZYK, et du président du SIS et maire du Haut Soultzbach, Franck DUDT



L'insigne de chef de corps

Flore et Loisirs

Citoyens toujours !

Pour la deuxième année consécutive, les « plantations de printemps » organisées depuis de nombreuses années par Flore et Loisirs se sont déroulées dans le cadre de la Journée citoyenne. L'association ne peut que se féliciter de cette coopération avec la commune et tient à remercier tous ceux qui se

sont associés à sa traditionnelle opération de fleurissement. Cette année encore, les chiffres sont impressionnants : en quelques heures, ce sont quelque 650 plants qui ont été mis en place dans les jardinières, bacs à fleurs et espaces fleuris par l'association !

À présent, les membres de Flore et Loisirs vont veiller sur tout ce petit monde

végétal jusqu'aux « plantations d'automne ».

Si vous avez vous aussi envie de participer au fleurissement et à l'embellissement du village, n'hésitez pas à prendre contact avec Joseph WIOLAND, président de l'association, au 03 89 26 91 59 ou à participer aux prochaines « plantations ».



En septembre, le repas paella !



La cinquième édition du repas paella organisé par Flore et Loisirs aura lieu le **18 septembre**. Comme à l'accoutumée, des prospectus seront distribués dans

les boîtes aux lettres quelques semaines avant la manifestation. N'oubliez pas de réserver vos places pour ce désormais traditionnel rendez-vous de la gastronomie et de la convivialité !

Toute l'équipe de Flore et Loisirs vous souhaite un bel été.

Contact : Joseph WIOLAND, président, 03 89 26 91 59

Les Gamins



À la rentrée, Les Gamins prennent le départ pour la **course de caisses à savon** édition 2016 !

Le retour de cet événement après plus d'une dizaine d'années ayant remporté un grand succès auprès des spectateurs et des coureurs, il était évident pour

l'association de faire un second tour de piste !

C'est donc le **11 septembre 2016** qu'ils proposeront un spectacle sportif mais aussi de nouvelles animations pour contenter un public de tout âge. Petits et grands, adeptes du sport et/ou de la buvette,

seront attendus pour passer une journée chaleureuse et pour faire de cette journée un rendez-vous incontournable à Soppe-le-Bas.

Paul DICK,
président

Association des parents du Vallon du Soultzbach



9, Vieille Route
68780 Soppe-le-Bas
09 62 15 00 19
apvs68@gmail.com
Page Facebook : association
des parents du vallon du
Soultzbach

L'Association des Parents du Vallon du Soultzbach poursuit ses initiatives en direction des enfants de Soppe-le-Bas et du Haut Soultzbach dans un esprit convivial et constructif.

La prochaine échéance de taille sera bien sûr les **activités d'été** organisées tout au long des vacances de vos enfants. Comme chaque année, de multiples activités seront proposées : du sport, de la détente, de la découverte. Ces diverses activités sont animées par des membres de l'APVS, mais également par des membres d'autres associa-

tions du Vallon (l'ASL, Le Soultzbach en Fête...), et d'autres intervenants à titre privé (le poney club du Haut Bois...).

Suivra, un pot de bienvenue autour d'une **soirée vin nouveau** qui aura lieu au foyer de Soppe-le-Haut le **24 septembre**.

Le **9 octobre** aura lieu le **marché de puériculture**, organisé au foyer de Soppe-le-Haut, et l'incontournable **St-Martin** qui se déroulera le **11 novembre** également au foyer de Soppe-le-Haut. Cette année 2016 ne pourra se clôturer sans le passage de

notre grand **Saint Nicolas** !

Notre association est ouverte à toute personne du Vallon souhaitant s'investir dans les activités pour les enfants du Vallon. Si vous êtes attiré par le milieu associatif, vous pouvez nous contacter sur notre boîte mail ou au 06 12 57 53 37.

Le comité de l'APVS

Gratitude



La **Fête de Noël des aînés** du Vallon du Soultzbach aura lieu le **dimanche 11 décembre 2016**.

Lors de l'assemblée générale, le comité de direction, les membres présents, les

représentants des municipalités ont délibéré et adopté à l'unanimité le **recul de l'âge des invités**. Sont invitées en 2016 : les personnes ayant 68 ans et plus ; en 2017 : les personnes ayant

69 ans et plus ; en 2018 : les personnes ayant 70 ans et plus.

Rose Marie FRICKER,
présidente